

DELIBERATION DU CONSEIL

N°2025-09/48C

Objet : SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT DU RÉART : RAPPORT D'ACTIVITE 2024.

L'an deux mille vingt-cinq, le 24 septembre, le Conseil de Communauté, dûment convoqué, s'est réuni à 18h30, à la salle Rebull à Alénya, sous la présidence de Thierry DEL POSO, Président.

Nombre de membres afférents au Conseil :	37		Pour :	30
En exercice :	37	Vote :	Contre :	0
Présents :	22		Abstention :	0

Présents : François BONNEAU, Myriam DARDENNE, Thierry DEL POSO, Alain FERNANDEZ, Ange GARCIA, Jean GAUZE, Valérie LISSARRE, Jean-André MAGDALOU, Christophe MANAS, Robert OLIVE, Marie-Claude PADROS, Anne-Marie PEGAR-BOIX, Angèle PEREZ, Nathalie PINEAU, Pierre ROGE, Colette ROIG, Jean ROMEO, Pierre ROSSIGNOL, Louis SALA, Thierry SOLDÀ, Eva SOUBIELLE, Jean-Jacques THIBAUT.

Absents excusés ayant donné procuration : Dominique ANDRAULT donne pouvoir à Jean ROMEO
Eliane BERDAGUER donne pouvoir à Louis SALA
Joëlle CANAVY donne pouvoir à Nathalie PINEAU
Danielle CULAT donne pouvoir à François BONNEAU
Pascale GUICHARD donne pouvoir à Thierry DEL POSO
Marie-Thérèse NEGRE donne pouvoir à Anne-Marie PEGAR-BOIX
Katia ROMAGOSA donne pouvoir à Jean GAUZE
Sylvie TORRES donne pouvoir à Colette ROIG

Absents excusés : Stéphane CALVO, Jacques FIGUERAS, Magali FONTENEAU, Thierry LOPEZ, Manon SABARDEIL, Suzanne SICARD, Thierry SIRVENTE, Sylvie TORRES.

Secrétaire de séance : Jean-André MAGDALOU

Date de convocation : 17 septembre 2025

Le Président expose à l'Assemblée,

Le SMBVR en sa forme actuelle, existe depuis 2014 et permet une approche globale du bassin versant de l'étang de Canet Saint-Nazaire, des aguilles et affluents attenants via notamment le schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE), le contrat de milieu et le programme d'actions pour la prévention des inondations (PAPI).

Il s'étend sur 35 communes, 4 intercommunalités et prend notamment en charge les compétences GEMAPI. Il gère ainsi 4 cours d'eau, 1 lagune, 260 m² de bassin versant et 103 km de rivière.

Le budget fonctionnement en 2024 :

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 1 286 367,65 € dont près de 84% sont assurées par les EPCI. Sud Roussillon participe à hauteur de 20,2276% (PMM 67,3061%, la CC des Aspres 7,78812% et la CC ACVI 4,4782%).

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 1 316 973,44 €, dont 42,72% concernent l'entretien des cours d'eau et le poste « Etudes et Recherches ».

Le budget investissement en 2024 :

Les recettes réelles d'investissement s'élèvent à 486 139,58 € dont près de 63% sont assurées par des subventions et 26% par les EPCI chacun à quote-part de son territoire concerné. Sud Roussillon a ainsi participé à hauteur de 20%

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 353 563,77 € dont un peu plus de 61% concernent les travaux sur les cours d'eau et notamment la zone de décantation en amont de l'Agouille de la Mar et le réaménagement des digues du Réart. Sud Roussillon y participe à hauteur de 20% soit environ 70 712 €.

LE CONSEIL DE COMMUNAUTÉ, APRÈS AVOIR ENTENDU L'EXPOSE CI-AVANT,

PREND ACTE de la présentation du rapport d'activités 2024 du SMBVR.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

**Pour extrait conforme,
Le Président**

